

**COMMUNE
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton d'Ingwiller
☒ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎ 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@orange.fr

SEANCE DU LUNDI 28 AOUT 2023 à 20h

Membres présents :

SPACH Thierry - WILLEM Henri - DECKER Evelyne
KUHN-SCHNEPP Anita - MILLER Pascal
REINHARDT Michel - WEIL Sabine

Absents : HEINTZ Françoise MILLER Yann

Excusées : - JACOB Valérie - LEONHART Audrey

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 7

1. Désignation du secrétaire de séance

Henri WILLEM est désigné secrétaire de séance.

2. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 24/07/2023

Le PV de la réunion du 24 juillet 2023 est approuvé et signé à l'unanimité.

3. Renouvellement bail de chasse 2024-2033

Affectation du produit de la location de la chasse des terrains communaux

VU la délibération du 24 avril 2023 portant sur le mode de consultation des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de fermage de la chasse communale, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que le produit de la location de la chasse concernant les terrains appartenant à la commune restera à la commune et sera utilisé dans l'intérêt général.

4. Renouvellement bail de chasse 2024-2033

Résultat de la consultation des propriétaires

En application de l'article L.429-13 du Code de l'environnement et article 6 du cahier des charges type, les propriétaires de fonds situés sur le territoire communal de la chasse ont été consultés en vue de l'abandon à la commune du produit de la location de la chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Les résultats de la consultation sont les suivants :

- nombre de propriétaires concernés :	95
- surface totale des terrains concernés :	204ha 47a 76ca
- nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon :	76
- surface globale appartenant à ces propriétaires :	196ha 69a 88ca

En conséquence, le maire constate que la majorité qualifiée des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des surfaces chassables est atteinte pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

5. Renouveaulement de la commission de contrôle des listes électorales

La dernière campagne de composition des commissions de contrôle des listes électorales ayant eu lieu en 2020 à l'issue des élections municipales, il doit être procédé en 2023 à une nouvelle composition, conformément aux dispositions de l'article R7 du code électoral.

Cette commission est composée de trois membres nommés pour une durée de trois ans, à savoir : un conseiller municipal, un délégué de l'administration et un délégué du tribunal judiciaire.

Ont été désignés :

- WEIL Sabine : conseillère municipale
- JUND Julien : délégué de l'administration
- HEINTZ Martin : délégué du tribunal judiciaire

qui acceptent ladite mission.

6. Salle polyvalente : dépôt de la déclaration préalable aux travaux

Une demande de déclaration préalable aux travaux a été déposée le 11/8/2023 à l'ATIP par l'architecte Caroline KANDEL. L'objet de la demande concerne des travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment, à savoir :

- Mise en œuvre du nouvel auvent en façade Nord-Ouest
- Mise en œuvre de la rénovation du mur pignon Nord-Ouest
- Mise en œuvre de la nouvelle couverture du bloc sanitaire
- Remplacement des portes extérieures
- Habillage des planches de rives du mur pignon Sud-Est

Le conseil municipal autorise la maire à signer les documents y afférents.

7. Commune'envie de vert - propositions

Le groupe « Commune'envie de vert » qui s'est retrouvé récemment a émis les souhaits suivants :

- Réhabilitation du chemin « Bachwey » dont le départ se situe entre le 49 et le 50 rue Principale, longe la rivière et rejoint le cimetière
- Mise en place de quelques arbres au cimetière sur le côté vers le village où il n'y a pas de tombes
- Mise en place d'un arbre au milieu de la cour de l'école pour faire un parasol naturel, fosse de plantation à aménager et muret d'entourage

Les deux premières propositions restent à l'initiative du groupe.

Quant à la 3^e proposition, elle semble démesurée tant au niveau du projet d'aménagement et du coût. Il semble important au conseil de conserver les places de parking pour les besoins croissants de la mairie et de la salle polyvalente. Ce point sera rediscuté.

8. Divers

Le Maire :

- félicite Anita Kuhn-Schnepp pour l'obtention de son diplôme et l'intégration de la MAM à compter de ce jour
- informe d'une opération de remplacement de robinets thermostatiques sur les radiateurs du bâtiment mairie. Opération menée par ECOPLUS, financée grâce à la prime énergie Pass'Renov dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.